



Publié par le Centre International de  
Référence pour les droits de l'enfant privé  
de famille (SSI/CIR)

## BULLETIN

### *Article de l'édition spéciale publiée à l'occasion du 30e anniversaire du SSI/CIR*

#### Transformer le récit de l'adoption : Autonomiser les adoptés et opter pour des approches inclusives

*Dans cet article, Ian Forber-Pratt, directeur exécutif adjoint de Children's Emergency Relief International (CERI), professeur adjoint à la Brown School of Social Work, Washington University, et lui-même adopté à l'étranger, explore l'évolution fondamentale du secteur de l'adoption, en mettant l'accent sur le besoin des adoptés en matière d'autonomisation, d'auto-plaidoyer et de création de plateformes qui amplifient leurs voix. En outre, il souligne l'importance pour les adoptés de participer activement à l'élaboration des normes internationales et d'influencer les pratiques des États et des professionnels de l'adoption.*

Le paysage de l'adoption a connu une profonde évolution au cours des dernières décennies, lentement marquées par le passage de systèmes cloisonnés et transactionnels à une perspective plus inclusive et centrée sur l'adopté. Cette progression se reflète dans le rythme général du domaine du travail social au niveau mondial. Par essence, les systèmes formels et gouvernementaux de protection de l'enfance ont souvent du mal à faire preuve de la souplesse nécessaire pour répondre aux besoins uniques de chaque enfant. Toutefois, au milieu de ces systèmes écrasants, des personnes compétentes continuent de plaider en faveur d'une approche de la protection de l'enfance centrée sur la personne. Le passage au niveau mondial, à une perspective interpersonnelle et centrée sur l'être humain est loin d'être achevé, mais une masse critique commence à se former.

#### Évolution des pratiques d'adoption

Historiquement, les processus d'adoption étaient entourés de secret, les informations étant étroitement gardées et les canaux de communication limités. Les personnes adoptées étaient souvent confrontées à un

manque de compréhension et d'empathie de la part de la société, et leur point de vue était rarement pris en compte dans l'élaboration des politiques ou dans les pratiques d'adoption. Toutefois, ces dernières décennies ont été marquées par un **changement radical, avec une reconnaissance croissante de l'importance de la voix des adoptés dans l'élaboration du récit** et, dans certains contextes, dans la révision des normes applicables sur la base des enseignements tirés.

Un aspect important de cette évolution est la reconnaissance des **adoptés en tant que professionnels**. Les adoptés ne se contentent pas d'être les bénéficiaires passifs de services, mais contribuent activement au discours sur l'adoption. Nombre d'entre eux ont fait carrière dans le travail social, l'accompagnement et le plaidoyer, tirant parti de leurs connaissances uniques pour combler le fossé entre la théorie et les expériences vécues. Ce changement remet en question la dynamique traditionnelle du pouvoir au sein du secteur de l'adoption, et souligne l'importance d'adopter une approche collaborative et inclusive. À travers l'univers

de la protection de l'enfance, « l'expérience vécue » est exigée, indemnisée et respectée (voir également la journée de débat général de 2021 sur la protection de remplacement).

### **Plateformes et ressources dirigées par des adoptés**

L'essor des plateformes dirigées par des adoptés (voir p. 26) ainsi que des organisations visionnaires comme le SSI, et en particulier son Centre International de Référence pour les droits de l'enfant privé de famille (CIR) et de ses ressources, a joué un rôle déterminant dans le développement d'un sentiment de communauté parmi les adoptés et dans l'offre d'une plateforme pour le partage de leurs expériences vécues. Ces plateformes jouent un double rôle : elles permettent aux adoptés d'entrer en contact les uns avec les autres et d'éduquer le grand public sur les multiples facettes de l'adoption.

Les réseaux sociaux, les blogs et les groupes de soutien sont devenus des outils puissants permettant aux adoptés d'articuler leurs récits, de discuter des défis et d'offrir un soutien à d'autres personnes ayant un parcours similaire. La force collective de ces voix a donné lieu à une **compréhension plus nuancée et authentique de l'adoption, remettant en cause les stéréotypes et dissipant les idées fausses**. Le débat public tourne davantage autour des véritables questions sous-jacentes à l'adoption, telles que :

- Les incohérences et les différences dans les lois et les procédures d'adoption entre les pays et les régions ;
- Le risque de pratiques contraires à l'éthique, notamment la traite des êtres humains, la vente de bébés et l'exploitation de parents biologiques vulnérables ;
- Les difficultés rencontrées par les adoptés en matière de formation de l'identité, de déconnexion culturelle et de sentiment d'appartenance ;
- Les problèmes liés à la transparence du processus d'adoption, notamment l'accès limité aux dossiers de naissance et à l'information pour les adoptés ;
- Le manque de soutien et de services post-adoption.

En outre, les ressources dirigées par des adoptés se sont révélées inestimables pour fournir des conseils et une assistance aux adoptés à différents stades de leur vie. Qu'il s'agisse de services de conseil ou de documents d'information sur l'exploration de l'identité, ces ressources permettent aux adoptés de parcourir les méandres de leur cheminement unique. L'existence de ces plateformes ne facilite pas seulement la guérison individuelle, mais contribue

également au discours plus large sur l'adoption, ouvrant la voie à des pratiques plus éclairées et empathiques.

Alors que le secteur de l'adoption continue d'évoluer, nous avons davantage besoin de :

**1. Politiques inclusives** : Les États devraient donner la priorité à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques d'adoption inclusives qui reconnaissent les divers besoins des personnes adoptées. Ces politiques doivent aller au-delà des aspects transactionnels de l'adoption et prendre en compte l'impact sur les personnes concernées tout au long de leur vie.

**2. Éducation et formation** : Les professionnels de l'adoption, y compris les travailleurs sociaux, les conseillers et les juristes, devraient suivre une formation complète leur permettant de comprendre les expériences des adoptés. Cette formation devrait mettre l'accent sur la sensibilité culturelle, les pratiques tenant compte des traumatismes et l'importance des initiatives menées par les adoptés.

**3. Prise de décision collective** : Les États et les professionnels de l'adoption devraient impliquer activement les adoptés dans les processus décisionnels en matière de politiques, de procédures et de pratiques d'adoption. Les adoptés apportent une perspective unique susceptible d'améliorer l'efficacité et la pertinence de ces initiatives.

**4. Soutien aux initiatives menées par les adoptés** : Les gouvernements et les professionnels de l'adoption devraient allouer des ressources pour soutenir les initiatives menées par les adoptés, y compris les groupes de plaidoyer, les réseaux de soutien et les programmes éducatifs. Reconnaître la valeur de ces initiatives contribue à une approche plus holistique et inclusive de l'adoption.

**5. Services accessibles de santé mentale** : Reconnaissant les problèmes potentiels de santé mentale auxquels sont confrontés les adoptés, les États devraient garantir la disponibilité et l'accessibilité de services de santé mentale sensibles aux besoins uniques découlant des expériences liées à l'adoption.

En regardant vers l'avenir, il est essentiel que les États et les professionnels de l'adoption s'engagent activement auprès des adoptés, en intégrant leurs points de vue dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques. En adoptant une approche collaborative et inclusive, nous pouvons faire en sorte que le secteur de l'adoption continue d'évoluer, en apportant soutien et compréhension à toutes les personnes impliquées dans un parcours d'adoption.



Service Social International - Secrétariat Général  
32, Quai du Seujet  
Genève 1201 Suisse

[www.iss-ssi.org](http://www.iss-ssi.org)  
+41 22 906 77 00

Pour plus d'informations : [irc-cir@iss-ssi.org](mailto:irc-cir@iss-ssi.org)

Tous droits réservés.

Toutes reproductions, copies ou diffusions de cette lettre d'information ou d'une partie sont soumises à l'approbation préalable du SSI/CIR et/ou de ses auteurs.